

**Mémoire déposé à la Commission sur le développement social
et la diversité montréalaise
sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter
d'un Conseil des politiques alimentaires**

Le 5 octobre 2015



Le collectif
de la table
des écoliers

1. Préambule

Nous tenons à remercier la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise d'avoir organisé cette consultation sur l'opportunité pour Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires. Cette consultation revêt une grande importance en raison des enjeux reliés à la façon dont les aliments sont produits, transformés, distribués, achetés et protégés dans l'agglomération de Montréal.

Le fonctionnement du système alimentaire actuel mérite d'être analysé, car d'année en année les besoins des populations vulnérables de Montréal, et particulièrement ceux des enfants, sont en progression. De plus, les mesures et initiatives mises en place peinent à combler les besoins.

D'emblée, le Collectif de la table des écoliers, qui se préoccupe particulièrement de la sécurité alimentaire des écoliers et de leur famille, est favorable au développement d'un Conseil des politiques alimentaires. Un tel conseil pourrait contribuer, à moyen terme, à améliorer les conditions de vie et de santé de l'ensemble des ménages et des familles montréalais, spécialement ceux avec des enfants.

Cependant, plusieurs éléments du projet requièrent une attention particulière. Dans ce mémoire, nous vous faisons part de nos préoccupations concernant les enjeux et impacts potentiels, en lien avec ce projet, sur la santé, la persévérance et la réussite scolaire des écoliers ainsi que sur la sécurité alimentaire des familles.

Nous terminons par quelques recommandations visant à offrir une amélioration des conditions de vie des Montréalais et à bonifier le projet dans son ensemble.

2. Présentation du Collectif de la table des écoliers

Fondé en 2010, le Collectif de la table des écoliers est un regroupement de 13 organismes communautaires, entreprises d'économie sociale et entreprises d'insertion qui, pour la majorité, dispensent depuis 25 ans **la mesure alimentaire** dans des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB).

Les organismes membres du Collectif sont : Buffets Insère Jeunes/Traiteur BIS , Fourchette et Cie, La Corbeille Bordeaux-Cartierville, La Maisonnette des parents, La Relance jeunes et familles, Le Centre communautaire éducatif René Goupil, Le Chic Resto Pop, Le Garde-Manger pour tous, Le Pignon Bleu (Québec), Maison des jeunes par la grande porte, Petites Mains, PEYO : l'Organisation des jeunes de Parc-Extension, Ruelles de l'avenir.

Financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le programme de la mesure alimentaire a été créé, en 1991, par le ministre Michel Pagé, en réponse aux besoins d'insécurité alimentaire de nombreux écoliers des quartiers défavorisés de l'île de Montréal. Depuis 25 ans, ce programme permet d'offrir, tous les jours de classe, un service de dîners sains et nutritifs, subventionné, aux élèves vivant sous le seuil du faible revenu qui sont inscrits dans les écoles classées comme les plus défavorisées.

Par ailleurs, les membres du Collectif sont également tous solidement impliqués dans leurs milieux respectifs et déploient différentes activités pour les familles, les enfants et les personnes

dans le besoin. Leurs activités contribuent, entre autres, à développer une plus grande autonomie alimentaire : dépannage, magasins partage, épiceries et restaurants communautaires, ateliers de cuisine, jardins collectifs, etc.

Ils s'inscrivent dans un **continuum de services au sein de leur communauté** qui comprend : des activités intrascolaires et parascolaires, de l'aide aux devoirs, des camps de jour, des activités communautaires, des activités parents-enfants, un travail de renforcement de compétences parentales, de l'accompagnement, etc.

Les membres du Collectif représentent des entreprises d'insertion et d'économie sociale qui contribuent à l'économie montréalaise **en employant et formant annuellement plus de 200 personnes, notamment en production alimentaire et en encadrement éducatif des écoliers**. Cela représente une valeur ajoutée sociale qui permet à de nombreux chercheurs d'emplois de retrouver une place sur le marché du travail grâce à une expérience de formation en entreprise réussie.

Cette contribution à l'économie comporte également l'achat et la transformation d'un important volume de denrées nécessaires à la production quotidienne de plus de 5000 repas pour les écoliers, livrés directement dans les écoles, et la préparation de produits frais et congelés pour différentes clientèles.

3. Le projet du Collectif : la Cantine pour tous

Un fait troublant reste méconnu, à savoir que sur l'île de Montréal **un enfant sur trois qui fréquente nos écoles primaires vit sous le seuil de faible revenu (MELS)** ce qui représente pour l'ensemble des 5 commissions scolaires de l'île **plus de 30 000 enfants** sur les 90 000 inscrits. ¹

En 2014-2015, la mesure alimentaire a rejoint, tous les jours de classe, 10 000 enfants du primaire sur les 30 000 qui vivent sous le seuil du faible revenu, ce qui correspond au tiers des enfants dans le besoin.

À la mesure alimentaire s'additionnent la distribution de lait et de collations ainsi que des initiatives provenant d'autres organismes tels le Club des petits déjeuners. Malgré ces efforts, ces programmes ne répondent que partiellement aux besoins croissants d'insécurité alimentaire, car la majorité des élèves qui pourraient en bénéficier ne sont pas inscrits dans des écoles dont l'indice de défavorisation est élevé. ²

À la problématique de sécurité alimentaire s'ajoute celle des mauvaises habitudes alimentaires des enfants, tout aussi nombreux, qui se nourrissent mal et qui risquent de développer de l'embonpoint et même de l'obésité chronique. Ce phénomène est en constante croissance depuis dix ans. Vient en plus la difficile conciliation travail-famille qui fait en sorte que de nombreux parents débordés manquent de temps pour préparer des repas sains et nutritifs pour les repas à la maison et pour les boîtes à lunch des enfants.

Devant le peu d'efficacité des programmes, malgré les sommes investies, le Collectif propose **la Cantine pour tous**, soit la mise en place d'un **programme universel** d'offre de repas sains et nutritifs, dédié dans un premier temps aux élèves du primaire, et éventuellement du secondaire, peu importe leur niveau de revenu et la localisation de leur école.

Le Collectif s'est inspiré de l'expérience de nombreux pays comme la France, l'Italie, les États-Unis, la Finlande et la Suède. Ces pays ont développé divers modèles de programmes d'alimentation dans les écoles avec comme but ultime de lutter contre l'insécurité alimentaire, d'améliorer la santé des enfants et, par conséquent, la persévérance et la réussite scolaire.

Le Canada, dont un enfant sur sept vit dans la pauvreté, est le seul pays du G7 qui ne s'est pas doté d'un tel programme. Des initiatives inspirantes ont été mises sur pied dans les provinces canadiennes. Mais tout comme au Québec, ces programmes ne répondent que partiellement aux besoins.

Ayant à cœur d'offrir cette alternative dans un avenir rapproché, le Collectif, dans le cadre du forum citoyen *Je vois Montréal*, qui a eu lieu en 2014, a pris l'engagement de mettre en place des projets pilotes. Cet engagement s'est concrétisé à la rentrée scolaire 2015, en partenariat avec la CSDM et la CSMB. Les projets pilotes se poursuivront, en 2016, dans un plus grand nombre d'écoles sur l'île de Montréal pour un déploiement progressif de la Cantine pour tous, dès 2017.

La **Cantine pour tous** comporte deux volets indissociables :

- Une offre quotidienne de repas complets, à prix modique et subventionné pour les moins nantis, comportant un plat principal, un breuvage et un dessert santé. Tous les éléments du menu sont approuvés par les services de nutrition des commissions solaires et correspondent aux besoins nutritionnels des enfants.
- Un encadrement éducatif lors des repas, qui permet l'acquisition de saines habitudes de vie.

La **Cantine pour tous** présente une solution durable pour donner une chance égale à tous les enfants, réduire les inégalités sociales et intégrer de saines habitudes de vie.

4. Enjeux et impacts de la mise en place d'un Conseil des politiques alimentaires sur la santé et la qualité de vie des citoyens

À Montréal, 220 000 ménages, soit plus du quart (26 %), vivent sous le seuil de faible revenu. En février 2015, le taux d'assistance sociale à Montréal était supérieur à la moyenne québécoise. Cela représente plus de 150 000 personnes, incluant près de 40 000 enfants³. À cette situation s'ajoutent les difficultés « ... de la classe moyenne de plus en plus touchée par la crise alimentaire continue... l'explosion exponentielle des travailleurs à emploi précaire et celle des salariés fragilisés par les crises financières et les délocalisations du travail »⁴.

L'intervention publique dans le secteur de l'alimentation est une nécessité, car les effets dévastateurs de la pauvreté sur la santé ne sont plus à démontrer. La crise alimentaire à Montréal est récurrente et, malgré les efforts collectifs et les nombreuses initiatives, elle ne parvient pas à se résorber.

Dans ce contexte, il est plus que pertinent – voire urgent – que la Ville de Montréal se dote d'un Conseil montréalais des politiques alimentaires.

L'enjeu principal de la mise en place d'un Conseil des politiques alimentaires concerne **la portée et les limites de son mandat**. Le Collectif préconise la mise en place d'une instance dont le rôle serait de :

- planifier et développer des politiques et plans d'action qui favoriseraient une plus grande autonomie alimentaire et le mieux-être des citoyens;
- mettre en place les actions nécessaires pour que les politiques et plans d'action adoptés aient, **dans un délai raisonnable**, un impact significatif sur la santé des citoyens de tous les âges et en particulier sur les générations futures.

Structure privilégiée : un organisme mixte, souple, doté de pouvoirs décisionnels, relevant du comité exécutif de la Ville de Montréal, composé de :

- représentants de la Direction de santé publique, du Service de la mise en valeur du territoire, du Service du développement économique;
- représentants des institutions d'enseignement, y compris les commissions scolaires;
- représentants de l'entreprise privée;
- représentants de la société civile incluant des entreprises d'économie sociale.

La valeur ajoutée d'un CPA montréalais :

- Donner à tous les citoyens, quelque soit leur statut social, leur origine ou leur culture, les outils et les moyens de vivre sainement, dignement, en santé, de façon responsable et autonome.
- Améliorer de manière significative la qualité de vie d'une grande partie de la population en lui donnant accès à des aliments sains, frais et à prix abordables.
- Investir dans la santé et le bien-être des générations actuelles et futures pour que nos jeunes performant, soient ambitieux, fiers, confiants en leur réussite et qu'ils transmettent ces valeurs à leurs enfants.
- Favoriser, par l'éducation à l'alimentation et aux saines habitudes de vie, un changement significatif des habitudes alimentaires des citoyens.
- Rehausser le niveau de santé et, par le fait même, contribuer à l'enrichissement et à l'essor des citoyens et de la ville.
- Contribuer à l'économie montréalaise par le déploiement d'entreprises d'économie sociale engagées dans la formation professionnelle et la réinsertion sur le marché de l'emploi.

La contribution du Collectif de la table des écoliers au CPA:

- Déployer une approche universelle pour nourrir tous les jeunes qui fréquentent un établissement scolaire.
- Contribuer à l'amélioration de la santé des jeunes et à leur succès scolaire.
- Suivre année après année l'évolution qualitative et quantitative de la pauvreté à Montréal (indicateur avancé) ⁵.
- Contribuer au développement et à la croissance d'entreprises d'économie sociale et d'entreprises d'insertion, par la création de franchises spécialisées, garantes de productions de qualité.
- Agir comme levier pour le déploiement d'initiatives locales : transformation, production, distribution, agriculture urbaine, etc.

5. Recommandations

Recommandation principale

Dans un souci d'équité pour tous les enfants et leurs familles, et pour assurer aux générations actuelles et futures une meilleure qualité de vie, nous ne recommandons que la métropole, à travers son futur Conseil des politiques alimentaires :

- assume la responsabilité de définir et de mettre en place une politique et des programmes d'alimentation en milieu scolaire, et ce, dans l'ensemble des commissions scolaires et institutions d'enseignement de son territoire, sans égard au degré de défavorisation des établissements;
- soit l'initiatrice d'un mouvement qui pourrait être repris à l'échelle nationale pour rejoindre les rangs des pays du G7 qui, depuis plusieurs années, ont instauré des cantines en milieu scolaire;
- saisisse l'opportunité de développer de manière judicieuse les entreprises en économie sociale, produisant par le fait même un effet positif sur l'environnement économique et social;
- contribue à maximiser l'utilisation des infrastructures institutionnelles et des lieux de production dédiés à la transformation alimentaire, au profit des populations vulnérables : popotes roulantes, dépannage alimentaire, soupes populaires, etc.

Autres recommandations

- Mettre en place une politique montréalaise d'éducation à la nutrition et aux saines habitudes de vie pour l'ensemble des citoyens.
- Faciliter l'accès à des aliments frais, locaux et de qualité à prix abordable à l'ensemble des citoyens, institutions et organismes communautaires.
- Réduire massivement le gaspillage alimentaire en facilitant le maillage entre les producteurs agricoles locaux, les grandes chaînes alimentaires, les institutions, hôtels et restaurants (Tablée des chefs) et les groupes communautaires afin que ces ressources soient gérées et utilisées intelligemment.
- Assurer que le futur CPA parte sur les bases du plan de développement du Système alimentaire montréalais SAM 2025, qui a établi les fondements d'une stratégie alimentaire montréalaise.

Références

1. Données du MELS en 2010-2011 pour les 306 écoles primaires des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal, excluant le préscolaire, mais incluant les établissements du Réseau des écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage- RESEHDAA.
2. À la CSDM, la mesure alimentaire bonifiée a été abolie, à la rentrée de 2015, ayant comme conséquence de priver de repas 2000 enfants.
3. Rapport du directeur de santé publique de Montréal 2015. *Pour des logements salubres et abordables*.
4. *Pour un système alimentaire durable et équitable*, mémoire de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain.
5. Définition Web : Indicateur technique censé prévoir l'évolution future des cours d'un actif.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'initiative la Cantine pour tous

L'incidence de la faim des enfants sur la réussite scolaire est une réelle préoccupation, car leur avenir est menacé par les enjeux suivants : santé, pauvreté, décrochage scolaire, troubles de comportements et violence, conciliation travail-famille, éducation à la nutrition.

La Cantine pour tous, un investissement :

- dans l'avenir des générations actuelles et futures de tous les niveaux économiques;
- qui contribue à créer un environnement favorable à la persévérance et la réussite scolaire;
- qui permet la création et le maintien d'emplois dans des entreprises en économie sociale, et qui est attaché au commerce solidaire;
- qui donne un répit aux parents qui travaillent, sont débordés ou qui vivent sous le seuil de faible revenu;
- qui favorise la conciliation travail/famille;
- qui fait de l'école un milieu de vie plus sain et plus complet;
- qui propose des activités d'éducation à la nutrition et aux saines habitudes de vie.

Les impacts de la Cantine pour tous :

- **Améliorer la santé** grâce à l'adoption d'une saine alimentation.
- **Combattre la pauvreté** en assurant la sécurité alimentaire des écoliers.
- **Réduire le décrochage scolaire**, car la décision de décrocher apparaît chez l'enfant en 6^e année du primaire.
- **Contribuer à la persévérance scolaire** en mettant en place des conditions de vie favorables à l'apprentissage et au désir de réussir.
- **Diminuer les problèmes de comportement.**
- **Soutenir la conciliation travail-famille.**
- **Consolider et développer les organismes d'économie sociale.**
- **Créer des emplois à travers un projet socialement utile.**

Partenaires du Collectif de la table des écoliers

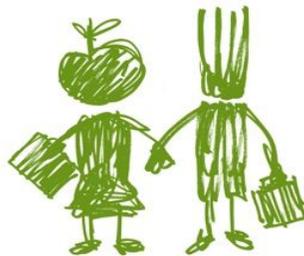
Les membres du Collectif remercient du fond du cœur les partenaires pour leur soutien et leur contribution à l'initiative de la Cantine pour tous :

- Québec en forme.
- Huit corporations de développement économique communautaire de Montréal : CEDECs Ahuntsic-Cartierville, Centre-Nord, Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Rosemont-Petite-Patrie, Saint-Léonard, CDEST, RESO.
- Stéphane Guérard et Barbara Rufo de la Coop Interface.
- L'équipe de Je vois Mtl \ Je fais Mtl. <https://fairemtl.ca/cantine-tous>
- Madame Monique Vallée, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du développement social et communautaire, de l'itinérance et de l'économie sociale.
- La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) et la Commission scolaire de Montréal.

**Mémoire déposé à la Commission sur le développement social
et la diversité montréalaise
sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter
d'un Conseil des politiques alimentaires**

PRÉSENTATION

Le 8 octobre 2015



Le collectif
de la table
des écoliers

Monsieur le Président,

Chers membres de la Commission,

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir!

Tout d'abord, au nom du Collectif de la table des écoliers, je vous remercie d'être entendue aujourd'hui.

Vous comprendrez rapidement que le Collectif, qui se préoccupe particulièrement de la sécurité alimentaire des écoliers et de leur famille, est favorable d'emblée au développement d'un Conseil des politiques alimentaires. Un tel conseil pourrait contribuer concrètement à améliorer les conditions de vie et de santé de l'ensemble des ménages et de nos familles.

Dans les faits, le fonctionnement du système alimentaire actuel mérite d'être analysé et amendé, car d'année en année les besoins des populations vulnérables de Montréal, et particulièrement ceux des enfants, augmentent sans cesse. Fait troublant, **un enfant sur trois qui fréquente nos écoles primaires vit sous le seuil de faible revenu** ce qui représente pour l'ensemble des 5 commissions scolaires de l'île **plus de 30 000 enfants** sur les 90 000 inscrits. On parle ici de 220 000 ménages, soit plus du quart (26 %) des Montréalais, qui vivent sous le seuil de faible revenu.

Je vais vous présenter, dans un premier temps, **qui nous sommes** pour ensuite poursuivre avec nos recommandations

Le Collectif de la table des écoliers, fondé en 2010, regroupe 13 organismes communautaires, entreprises d'économie sociale et entreprises d'insertion. Ces organismes emploient et forment annuellement plus de 200 personnes, notamment en production alimentaire et en encadrement éducatif des écoliers. Ils contribuent aussi à l'économie montréalaise par l'achat et la transformation d'un important volume de denrées nécessaires à la production quotidienne de plus de 5000 repas pour les écoliers, livrés directement dans les écoles, et la préparation de produits frais et congelés pour différentes clientèles.

Depuis 25 ans, ces organismes dispensent **la mesure alimentaire** dans des écoles de la Commission scolaire de Montréal et de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Il faut savoir que ce programme de la mesure alimentaire a permis d'offrir un service de dîners sains et nutritifs, subventionné, aux élèves vivant sous le seuil du faible revenu qui sont inscrits dans les écoles classées comme les plus défavorisées.

En 2014-2015, la mesure alimentaire a rejoint, tous les jours de classe, 10 000 enfants du primaire sur les 30 000 qui vivent sous le seuil du faible revenu, ce qui correspond, encore une fois, au tiers des enfants qui se présentent à l'école le ventre vide.

Force est de constater que l'intervention publique dans le secteur de l'alimentation est une nécessité, car les effets dévastateurs de la pauvreté sur la santé ne sont plus à démontrer. La crise alimentaire à Montréal est récurrente et, malgré les efforts collectifs et les nombreuses initiatives, elle ne parvient pas à se résorber.

Il est donc plus que pertinent – voire urgent – que la Ville de Montréal se dote d'un Conseil montréalais des politiques alimentaires.

L'enjeu principal de la mise en place d'un CPA concerne **la portée et les limites de son mandat**. Le Collectif préconise une instance dont **le rôle** serait notamment de définir et de mettre en place une politique et des programmes d'alimentation en milieu scolaire, et ce, dans l'ensemble des commissions scolaires et institutions d'enseignement de son territoire, sans égard au degré de défavorisation des établissements.

La métropole pourrait ainsi se faire l'initiatrice d'un mouvement qui pourrait être repris à l'échelle nationale, pour joindre les rangs des pays du G7 qui, depuis plusieurs années, ont instauré des cantines en milieu scolaire.

Dans quelques instants, je vais vous faire part de notre projet, **la Cantine pour tous**, qui situe bien notre contribution à un éventuel Conseil des politiques alimentaires.

Conseil, dont **le modèle** serait celui d'un organisme mixte, souple, doté de pouvoirs décisionnels, relevant du comité exécutif de la Ville de Montréal. Il serait composé...

- de représentants de la Direction de santé publique, du Service de la mise en valeur du territoire, du Service du développement économique,
- de représentants des institutions d'enseignement, y compris les commissions scolaires,
- de représentants de l'entreprise privée,
- et de représentants de la société civile incluant des entreprises d'économie sociale.

On ne s'en sort pas! Il faut mettre en place une politique montréalaise d'éducation à la nutrition et aux saines habitudes de vie pour l'ensemble des citoyens.

Il faut faciliter l'accès à des aliments frais, locaux et de qualité à prix abordable tant pour les citoyens, que pour les institutions et organismes communautaires.

Il faut réduire massivement le gaspillage alimentaire en facilitant le maillage entre les producteurs agricoles locaux, les grandes chaînes alimentaires, les institutions, hôtels et restaurants (Tablée des chefs) et les groupes communautaires afin que ces ressources soient gérées et utilisées intelligemment.

Il faut assurer que le futur CPA parte sur les bases du plan de développement du Système alimentaire montréalais, SAM 2025, qui a établi les fondements d'une stratégie alimentaire montréalaise.

La contribution du Collectif de la table des écoliers au CPA se situerait à plusieurs niveaux. Qu'il s'agisse de mettre en place une approche universelle pour nourrir tous les jeunes qui fréquentent un établissement scolaire, de contribuer au développement et à la croissance d'entreprises d'économie sociale et d'entreprises d'insertion, le Collectif peut agir comme levier

pour le déploiement d'initiatives locales telles notamment la transformation, la production, la distribution, l'agriculture urbaine, etc.

Pour conclure, je vais vous parler brièvement de **la Cantine pour tous**. Il s'agit de mettre en place un **programme universel** d'offre de repas sains et nutritifs, dédié dans un premier temps aux élèves du primaire, et éventuellement du secondaire, peu importe leur niveau de revenu et la localisation de leur école.

Le Collectif s'est inspiré de l'expérience de nombreux pays comme la France, l'Italie, les États-Unis, la Finlande et la Suède. Ces pays ont développé divers modèles de programmes d'alimentation dans les écoles avec comme but ultime de lutter contre l'insécurité alimentaire, d'améliorer la santé des enfants et, par conséquent, la persévérance et la réussite scolaire.

Ayant à cœur d'offrir cette alternative dans un avenir rapproché, le Collectif, dans le cadre du forum citoyen *Je vois Montréal*, en 2014, a pris l'engagement de mettre en place des projets pilotes. Cet engagement s'est concrétisé à la rentrée scolaire 2015, en partenariat avec la Commission scolaire de Montréal et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Les projets pilotes se poursuivront, en 2016, dans un plus grand nombre d'écoles sur l'île de Montréal pour un déploiement progressif de **la Cantine pour tous**, dès 2017.

La **Cantine pour tous** comporte deux volets indissociables :

- Une offre quotidienne de repas complets, à prix modique pour tous, et subventionnés pour les moins nantis, comportant un plat principal, un breuvage et un dessert santé. Tous les éléments du menu étant approuvés par les services de nutrition des commissions scolaires et correspondant aux besoins des enfants.
- Et un encadrement éducatif lors des repas, qui permet l'acquisition de saines habitudes de vie.

La **Cantine pour tous** présente **une solution durable** pour donner une chance égale à tous les enfants, pour réduire les inégalités sociales et pour intégrer de saines habitudes de vie.

Avec un Conseil des politiques alimentaires, Montréal sera forte de plusieurs initiatives qui contribueront à une meilleure gestion des aliments, et ce, pour le mieux-être de tous, petits et grands.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.